



Contrat de publicité

Visitez <https://www.ccpa-accp.ca/fr/ressources/publicite/> pour les prix. Veuillez lire nos [consignes de publicité](#) avant de remplir cet document.

Nom de l'entreprise: _____	#ACCP: _____
Personne contact: _____	
Adresse de facturation: _____	
Ville, Province, Code postal: _____	
Courriel: _____	Téléphone: _____
Télécopieur: _____	

S'il vous plait joindre la publicité à ce contrat et indiquer la date d'envoi préférée (urgente, non-urgente, etc.)

Je désire (cochez tous ceux qui s'appliquent):

1. Messages électroniques aux membres de l'ACCP

Publicité dans notre Bulletin électronique

Préférence de période d'envoi: _____

Annonce électronique isolée

Préférence de période d'envoi: _____

2. Emplois et espaces de bureau

3. Événements à venir

4. Événements à venir vedette

Préférence de période d'envoi: _____

5. Envoi postal

6. Cognica Veuillez sélectionner la taille de la publicité:

Page entière

1/2 page

1/4 page

Format carte d'affaire

Veuillez indiquer toutes les éditions dans lesquelles vous voulez inclure votre publicité:

Automn

Printemps

6. Revue canadienne de counseling et de psychothérapie (RCCP)

Veuillez sélectionner la taille de la publicité:

Page entière

1/2 page

1/4 page

Page du verso

Veuillez indiquer toutes les éditions dans lesquelles vous voulez inclure votre publicité:

Janvier

Avril

Juillet

Octobre



Contrat de publicité

Visitez <https://www.ccpa-accp.ca/fr/ressources/publicite/> pour les prix.

La publication d'une publicité par l'ACCP n'est ni une approbation de l'annonceur, ni des produits ou services annoncés. L'ACCP n'est pas responsable des réclamations faites dans une publicité. Les annonceurs ne peuvent pas, sans consentement préalable, incorporer dans une annonce subséquente, le fait qu'un produit ou un service a été annoncé dans une publication de l'ACCP.

L'acceptabilité d'une annonce pour publication est basée sur des considérations juridiques, sociales, professionnelles et éthiques. L'ACCP se réserve le droit de rejeter, d'omettre ou d'annuler unilatéralement toute publicité qui ne répond pas à ces normes.

L'ACCP exige que tout le contenu de l'annonce soit publié **au plus tard 7 jours ouvrables avant la date prévue**. Il s'agit de s'assurer que tout le contenu peut être examiné en profondeur si des modifications doivent être apportées. **Veuillez noter que si votre contenu n'est pas reçu à temps, l'annonce sera reportée à la prochaine date disponible.** Pour demander l'examen d'une copie de l'annonce avant l'envoi d'un courriel individuel, il faut fournir un contrat sur la publicité signé et obtenir une confirmation. Les commentaires sur les modifications doivent être envoyés 3 jours ouvrables avant la date de votre annonce.

Les annulations doivent être faites par écrit. Les ajouts et / ou révisions sont soumis à des frais supplémentaires. Les informations de paiement doivent figurer sur le contrat à la réception pour que l'annonce soit prise en compte. Les formulaires incomplets ne seront pas traités. Le paiement sera traité au moment de la publication. Les prix sont nets de commissions d'agence et ne sont pas soumis à la TPS. La publication de toute publicité et insertion de matériel est soumise à l'approbation, par l'ACCP, des publicités et des encarts.

La publication de toute publicité par l'ACCP ne constitue ni une approbation de l'annonceur, ni des produits ou services annoncés. L'ACCP n'est pas responsable des réclamations faites dans une publicité.

*En signant ce contrat, je consens aux termes mentionnés ci-haut.

Méthode de paiement: Chèque Carte de crédit (MasterCard / Visa / American Express)

No. de carte de crédit (VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS): _____

Date d'expiration (MM/AA): _____

CVC _____

Nom du détenteur de la carte: _____

***Signature:** _____

***Date:** _____

Veuillez envoyer le formulaire complété à communications@ccpa-accp.ca ou par télécopieur au 613-237-9786.